



A.C.D.I.
Assemblée des Chefs de
Départements Informatique
d'I.U.T. de France

www.iut-informatique.fr

MOTION de L'ACDI

L'assemblée des chefs de département informatique s'est réunie à l'IUT de Paris Descartes le 05 février 2009. Après un échange d'informations sur les résultats des simulations du système SYMPA, il apparaît que l'application de ce système conduirait à une forte réduction des moyens humains et financiers des IUT, détérioration aggravée par une évolution non concertée des statuts des personnels.

L'ACDI s'inquiète des dangers que fait peser cette détérioration programmée du fonctionnement de nos départements sur la pérennité du diplôme national.

Elle insiste sur le fait que le réseau national (CPN, CCN, ADIUT, UNPIUT et ACD) constitue un dispositif performant et économiquement efficace de formation, d'ascenseur social et d'aménagement du territoire.

L'assemblée des chefs de département informatique demande que l'ADIUT et l'UNPIUT réagissent énergiquement et rapidement à cette menace qui ne peut déboucher que sur la « mort » des IUT .

L'assemblée estime indispensable la remise à plat du calcul SYMPA et la négociation des statuts des personnels.